

Holstein Québec

CAHIER DE PROPOSITIONS DES RÉSOLUTIONS

Présenté à l'assemblée générale annuelle de Holstein Québec
Le 20 février 2025 en Abitibi-Témiscamingue Noranda Hôtel et Spa

Comité liaison avec les clubs : Louis St-Aubin, Julie Duchesne,
Roberto Dufour, Alphonse Pittet et Marie-Christine Leclerc

RÉSOLUTION N° 1 — UNIFORMITÉ DE LA CLASSIFICATION

Présentée par le Club Holstein Dorchester

Considérant que les classificateurs(trices) ont deux points de discrétion (+ ou -2 points) sur le score de chacune des parties de la vache une fois les caractères individuels évalués;

Considérant que l'évaluation de chacun des caractères devrait être l'évaluation la plus objective de la conformation d'une vache.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès de Holstein Canada, pour évaluer la possibilité de diminuer le point de discrétion à plus ou moins 1 et/ou d'apporter tout autre changement à la classification pour la rendre plus uniforme.

ACCEPTÉE Unanimentement **REJETÉE**
 Majoritairement

[Holstein Canada](#)

3 mars 2025 / résolution transmise à Holstein Canada

RÉSOLUTION N° 2 — CLASSIFICATION DES PRIMIPARES

Présentée par les Clubs Holstein Dorchester et Lévis-Bellechasse

Considérant que de plus en plus de producteurs ne font pas classier l'ensemble des vaches en 1^{re} lactation;

Considérant qu'il est possible de demander une estimation du score de la vache sans nécessairement accepter de la faire classier;

Considérant qu'il est possible de ne pas faire classier les moins bonnes vaches et que plusieurs le font;

Considérant que le(la) classificateur(trice), peut passer un temps considérable à évaluer des vaches qui ne seront pas classifiées au final;

Considérant que la classification de l'ensemble des vaches en 1^{re} lactation est essentielle pour assurer la justesse des épreuves de taureaux;

Holstein Québec

Considérant que le service de classification de Holstein Canada est déficitaire.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès de Holstein Canada pour évaluer la possibilité d'obliger la classification de toutes les vaches en 1^{re} lactation apte à être classifiées, et/ou d'offrir un coût de classification déterminé en fonction du nombre de vaches en 1^{re} lactation apte à être classifiées.

ACCEPTÉE Unanimement REJETÉE
 Majoritairement

[Holstein Canada](#)

3 mars 2025 / résolution transmise à Holstein Canada

RÉSOLUTION N° 3 — INDÉPENDANCE DE CLASSIFICATION

Présentée par le Club Holstein Lanaudière

Considérant que la réputation exceptionnelle de notre programme de classification, réputation qui dépasse largement nos frontières;

Considérant que cette bonne réputation est fortement reliée à l'expérience et à la formation des classificateurs qui évaluent nos animaux;

Considérant que l'indépendance de jugement de ces classificateurs est essentielle au maintien de la qualité de leur travail;

Considérant que les classificateurs sont en mesure d'évaluer si un animal est apte à être classifié et n'ont pas à subir l'influence d'un éleveur pour confirmer si un animal peut être classifié ou non;

Considérant que certains éleveurs demandent aux classificateurs de ne classifier que les animaux qui dépassent un certain pointage. Par exemple, 83 et 85 points pour les vaches de première lactation;

Considérant que cette pratique nuit à la réputation d'intégrité de notre système de classification, ainsi qu'à la fiabilité des données aux résultats de classification.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès de Holstein Canada, afin de rapidement redonner toute l'indépendance nécessaire à une classification juste et équitable pour tous les animaux étant en condition jugée adéquate à se faire classifier.

ACCEPTÉE Unanimement REJETÉE
 Majoritairement

[Holstein Canada](#)

3 mars 2025 / résolution transmise à Holstein Canada

Holstein Québec

[Lactanet](#)

28 février 2025 / résolution transmise à Lactanet

[À venir : suivis à faire avec les centres d'inséminations \(Ciaq, Blondin Sires, St-Genetics, Select Sires, Alta Genetics, Holdstar Genetics et ABS\)](#)

RÉSOLUTION N° 6 — COMPOSANTES ET VALEUR EN DOLLARS PAR JOUR DE VIE À LA DATE ANNIVERSAIRE

Présentée par le Club Holstein de Beauce

Considérant que les éleveurs sont constamment à la recherche de vaches toujours plus performantes et de façons de sélectionner les bons individus à reproduire;

Considérant que Holstein Québec et ses clubs sont toujours à la recherche des meilleures Reconnaissances pour honorer les productions de leurs vaches;

Considérant que Lactanet publie maintenant un rapport annuel avec les kg de composantes et les productions et \$ par jour de vie à la date anniversaire des animaux.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès de Lactanet, afin qu'il travaille en collaboration avec Holstein Canada pour qu'il devienne possible d'avoir les listes des meilleures vaches, soit en \$ par jour de vie, selon la date anniversaire ou en kg de composantes par jour de vie, selon la date anniversaire par province et par club.

ACCEPTÉE Unaniment REJETÉE
 Majoritairement

[Holstein Canada](#)

3 mars 2025 / résolution transmise à Holstein Canada

[Lactanet](#)

28 février 2025 / résolution transmise à Lactanet

Holstein Québec

RÉSOLUTION N° 7 — AFFICHAGE DE LA RAIDEUR SUR LES ÉPREUVES GÉNÉTIQUES DES TAUREAUX ET DES VACHES

Présentée par le Club Holstein Montréal-Vaudreuil-Soulanges et Montmagny-L'Islet-Kamouraska

Considérant que le problème de la raideur en est un qui est connu depuis de nombreuses années, notamment dans la race Holstein;

Considérant que ce problème a fait l'objet d'un premier travail de recherche, mais dont les données insuffisantes n'ont pas permis de présenter les résultats qui soient satisfaisants pour les éleveurs ;

Considérant que le manque de transparence et l'absence d'actions concrètes posées dans l'industrie pour empêcher la condition de se répandre, ont fait de la raideur un problème dont la prévalence n'est ni négligeable, ni sans conséquence économique pour les éleveurs;

Considérant que le peu de données disponibles, notamment la prévalence chez la progéniture d'un taureau, est relativement peu accessible, car présenté dans un format qui n'est pas aisé à comprendre pour la majorité des éleveurs.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès de Holstein Canada, Lactanet et des divers partenaires impliqués afin de modifier l'affichage des épreuves génétiques en améliorant la transparence et l'accessibilité des informations concernant la raideur chez les taureaux et les vaches.

ACCEPTÉE Unanimement REJETÉE
 Majoritairement

[Holstein Canada](#)

3 mars 2025 / résolution transmise à Holstein Canada

[Lactanet](#)

28 février 2025 / résolution transmise à Lactanet

RÉSOLUTION N° 8 — POURSUITE DES COLLECTES DE DONNÉES ET DE LA RECHERCHE SUR LA RAIDEUR

Présentée par le Club Holstein Montréal-Vaudreuil-Soulanges

Considérant que le problème de la raideur en est un qui est connu depuis de nombreuses années, notamment dans la race Holstein;

Considérant que ce problème a fait l'objet d'un premier travail de recherche, mais dont les données insuffisantes n'ont pas permis de présenter les résultats qui soient satisfaisants pour les éleveurs;

Holstein Québec

Considérant que le manque de transparence et l'absence d'actions concrètes posées dans l'industrie pour empêcher la condition de se répandre, ont fait de la raideur un problème dont la prévalence n'est ni négligeable, ni sans conséquence économique pour les éleveurs.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès de Lactanet et de divers partenaires de l'industrie afin de poursuivre l'effort de collecte de données et la recherche portant sur la raideur, notamment (mais sans s'y limiter) en faisant appel à des intervenants formés pour passer sur les fermes et collecter des informations plus précises sur les animaux affectés, les spécificités du phénotype observées chez ces animaux, et par une étude supplémentaire liée aux généalogies, ainsi qu'une prise de données liée à la physiopathologie de la condition chez différents animaux affectés.

ACCEPTÉE Unanimement **REJETÉE**
 Majoritairement

[Holstein Canada](#)

3 mars 2025 / résolution transmise à Holstein Canada

[Lactanet](#)

28 février 2025 / résolution transmise à Lactanet

[À venir : résolution à envoyer au PLC, Santé Canada et le MapaQ](#)

RÉSOLUTION N° 9 — TRANSMISSION DES DONNÉES DE PRODUCTION

Présentée par le Club Holstein de Rouville

Considérant l'évolution des robots de traite et l'avancement technologique;

Considérant que les discussions sont sur la table depuis plusieurs années et que rien ne semble progresser;

Considérant que les données issues des robots, des salles de traite et des trayeuses avec balances certifiées sont fiables.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès de toutes les organisations concernées, dont les producteurs de lait du Québec et Lactanet afin que les producteurs utilisant un système de traite avec les balances certifiées, puissent fournir directement leurs données de production à Holstein Canada, et par le fait même, à Holstein Québec.

ACCEPTÉE Unanimement **REJETÉE**
 Majoritairement

Holstein Québec

RÉSOLUTION N° 10 — MODIFICATION DU CALCUL DES POINTS DE LA RECONNAISSANCE MAÎTRE-ÉLEVEUR

Présentée par le Club Holstein des Bois-Francis

Considérant que notre race Holstein est en constante évolution;

Considérant que sur une période de 20 ans, nous avons obtenu plus du double de vaches TB 1^{er} veau. 2004 = 4437 vaches vs 2024 = 9371 vaches;

Considérant que sur la même période nous pouvons voir la même évolution sur les 2^e veaux et plus. 2004 = 23 482 vaches vs 2024 = 47 163 vaches.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès de Holstein Canada, afin de revoir le système de pointage de la reconnaissance maître-éleveur, afin de tenir compte de l'évolution de la conformation dans le calcul des points, au même titre que le travail qui a été fait du côté de la production.

ACCEPTÉE Unanimement REJETÉE
 Majoritairement

[Holstein Canada](#)

3 mars 2025 / résolution transmise à Holstein Canada

RÉSOLUTION N° 11 — MODIFICATION À LA CLASSE PROGÉNITURE DE MÈRE

Présentée par le Club Holstein Lévis-Bellechasse

Considérant que la classe de progéniture de mère met en lumière l'élevage de famille de vaches;

Considérant que le taux de participation aux expositions locales est de plus en plus faible.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de modifier le règlement afin de permettre d'exposer dans la classe progéniture de mère un duo mère-fille, et non seulement les filles d'un individu lors des expositions agricoles au Québec.

ACCEPTÉE Unanimement REJETÉE
 Majoritairement

[AEAQ](#)

4 mars 2025 / résolution transmise à AEAQ

[Expo-Printemps du Québec](#)

6 mars 2025 / résolution transmise à l'Expo-Printemps du Québec

[À venir : résolution à transmettre au Suprême Laitier et à l'ensemble des expositions agricoles du Québec](#)

Holstein Québec

RÉSOLUTION N° 12 — INSCRIPTION DES INFORMATIONS DE VÊLAGES DANS LES CATALOGUES DE JUGEMENT

Présentée par Holstein Québec

Considérant que les juges se basent sur les dates et le nombre de vèlages durant un jugement afin de les aider à départager certains sujets;

Considérant que l'information se doit d'être exacte et transparente pour être équitable envers tous les animaux de la classe.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès des expositions agricoles du Québec, et de Holstein Canada afin d'inscrire les dates et le nombre de vèlages dans les catalogues de jugement.

ACCEPTÉE Unaniment **REJETÉE**
 Majoritairement

[Holstein Canada](#)

3 mars 2025 / résolution transmise à Holstein Canada

[AEAQ](#)

4 mars 2025 / résolution transmise à AEAQ

[À venir : résolution à transmettre au Suprême Laitier et à l'ensemble des expositions agricoles du Québec](#)

RÉSOLUTION N° 13 — PANTALON NOIR

Présentée par Holstein Québec

Considérant que l'on souhaite avoir une uniformité au niveau du code vestimentaire à travers les expositions;

Considérant que les pantalons noirs demeurent propres jusqu'à la fin de la journée du jugement;

Considérant que le pantalon noir est facile d'entretien;

Considérant qu'il est plus facile de se procurer un pantalon noir versus un pantalon blanc.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les recommandations nécessaires auprès des expositions agricoles du Québec afin que le port du pantalon noir lors des jugements soit imposé.

ACCEPTÉE Unaniment **REJETÉE**
 Majoritairement

Holstein Québec

[AEAQ](#)

4 mars 2025 / résolution transmise à AEAQ

[Expo-Printemps du Québec](#)

6 mars 2025 / résolution transmise à l'Expo-Printemps du Québec

[À venir : résolution à transmettre au Suprême Laitier et à l'ensemble des expositions agricoles du Québec](#)

RÉSOLUTION N° 14 — SURCHARGE MAMMAIRE

Présentée par le Club Holstein Témiscamingue

Considérant la présence trop élevée de vache présentant une surcharge mammaire dans les jugements d'animaux en général;

Considérant l'image négative que projette la surcharge mammaire auprès du grand public;

Considérant que les règles de bien-être animal vont à l'encontre de cette pratique.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès du comité des règles et des règlements provinciaux, du comité Expo-Juges, de l'Association des expositions agricoles du Québec (AEAQ) et de Holstein Canada, afin qu'ils travaillent à la résolution du problème de surcharge mammaire dans les expositions agricoles.

ACCEPTÉE Unaniment **REJETÉE**
 Majoritairement

[Holstein Canada](#)

3 mars 2025 / résolution transmise à Holstein Canada

[AEAQ](#)

4 mars 2025 / résolution transmise à AEAQ

[Comité provincial des règles et règlements et comité Expo-juges](#)

4 mars 2025 / résolution transmise au comité provincial des règles et règlements et au comité Expo-juges

Holstein Québec

RÉSOLUTION N° 15 — AJOUT D'UNE ABRÉVIATION POUR IDENTIFIER RAPIDEMENT LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES

Présentée par le Club Holstein de Saint-Jean

Considérant que l'ajout d'une abréviation permettrait de mettre en valeur rapidement les productions supérieures juste sous le nom de l'animal dans l'entête de la généalogie, et ce, au même titre que la classification;

Considérant que cette méthode est déjà utilisée dans d'autres races et que cela favorise une meilleure visibilité des performances;

Considérant que pour les taureaux des abréviations telles que 'ST', 'SP' et 'EXTRA' existent déjà et permettent d'identifier les taureaux qui se démarquent positivement dans la race;

Considérant que cette indication faciliterait la comparaison rapide entre les individus et mettrait en évidence les productions supérieures.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès de Holstein Canada, afin d'ajouter une abréviation dans l'entête des généalogies pour mettre rapidement en évidence les vaches ayant fait une ou des productions supérieures.

ACCEPTÉE Unanimement **REJETÉE**
 Majoritairement

[Holstein Canada](#)

3 mars 2025 / résolution transmise à Holstein Canada

Holstein Québec

RÉSOLUTION N° 16 — CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ AU POSTE D'ADMINISTRATEUR AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DE HOLSTEIN CANADA ET HOLSTEIN QUÉBEC

Présentée par le Club Holstein Lévis-Bellechasse

Considérant que les membres des conseils d'administration sont appelés à prendre des décisions pour le bien des membres des associations des races;

Considérant que les membres des conseils d'administration sont la voix des membres de Holstein Canada et Holstein Québec pour différents enjeux;

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec et à Holstein Canada de s'assurer que les membres de leur conseil d'administration soient détenteurs d'un quota laitier. Dans le cas contraire, qu'ils ne soient pas éligibles à siéger aux conseils d'administration présents et futurs.

ACCEPTÉE Unanimentement REJETÉE
 Majoritairement

[Holstein Canada](#)

3 mars 2025 / résolution transmise à Holstein Canada

RÉSOLUTION N° 17 — BILINGUISME À HOLSTEIN CANADA

Présentée par le Club Holstein de Beauce

Considérant que Holstein Canada est une association bilingue;

Considérant que plus de 40% des membres de Holstein Canada ont pour langue première le français;

Considérant qu'il serait dans le meilleur intérêt pour l'Association nationale et l'ensemble de ses membres d'avoir les meilleurs représentants sur son conseil d'administration et ses divers comités, peu importe leur maîtrise d'une deuxième langue.

Sur une proposition dûment faite, appuyée et résolue, il est demandé à Holstein Québec de faire les représentations nécessaires auprès de Holstein Canada, afin que le bilinguisme ne devienne pas un enjeu pour les représentants qui ne maîtrisent pas une deuxième langue.

ACCEPTÉE Unanimentement REJETÉE
 Majoritairement

[Holstein Canada](#)

3 mars 2025 / résolution transmise à Holstein Canada